



Fédération des Cheminots

CONVENTION COLLECTIVE

Début des travaux sur la formation professionnelle

www.fo-cheminots.com

Communiqué Force Ouvrière 20/12/2010

Contact dossier à la CMPN : Gilles Desfrancois 06 21 22 74 44

En réunissant les membres de la Commission Mixte Paritaire Nationale, en charge d'élaborer la Convention Collective du secteur ferroviaire, son Président met fin à plus de cinq mois de silence !

Ne doutons pas que le dossier des retraites a fortement contrarié le tableau de marche de l'Union Nationale des Transports Publics et Ferroviaires !

Après plusieurs mois de négociations, l'accord de branche sur les classifications et le contrat de travail des personnels utilisés dans une entreprise ferroviaire Fret a été signé par deux organisations syndicales.

Force Ouvrière, comme nous l'avons toujours prétendu, évaluera à la fin de rédaction de la Convention Collective le bien fondé ou non d'y apposer sa signature.

À l'instar de ce qu'elle a réalisé jusqu'à présent, la Fédération Force Ouvrière des Cheminots et ses représentants des entreprises ferroviaires Europorte France et ECR continueront de s'impliquer fortement sur le nouvel item de la formation professionnelle mis en débat à la réunion du 16 décembre 2010.

La cgt-FO reste attachée à signer des accords nationaux interprofessionnels de haute volée sur la formation qui reste un des moteurs de son action pour la promotion sociale de l'ensemble des travailleurs.

En 1960, Roger Louet, secrétaire confédéral rappelait : *« À la cgt-FO nous considérons que la promotion professionnelle n'est qu'un élément d'une réelle promotion sociale, laquelle doit permettre en fait à chaque individu comme à chaque groupe d'individus, de donner la totale mesure de ses facultés ou de satisfaire ses aspirations, dans le but non seulement de se promouvoir matériellement à titre personnel, mais aussi de tendre collectivement à bâtir une véritable démocratie économique ».*

50 ans après, cette phrase n'a pas pris une ride !